

 Service de l'Information Aéronautique D S N A	 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE e-mail : sia.qualite@aviation-civile.gouv.fr Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr	SUP AIP AIRAC 017/21 Date AIRAC : 25 MAR Date de publication : 11 FEB
--	--	--

Objet : Évaluation d'un itinéraire IFR hélicoptères pour le transport inter hospitalier en plaine d'Alsace (FIR : Reims LFEE)

En vigueur : Du 25 mars 2021 au 20 avril 2022

DESCRIPTION :

Ce SUP AIP décrit les modalités d'évaluation d'un itinéraire IFR créé à destination des opérateurs qui réalisent du transport inter hospitalier en plaine d'Alsace.

L'objectif de cet itinéraire est de permettre les liaisons entre les centres hospitaliers de Mulhouse, Colmar et Strasbourg par mauvaises conditions de visibilité.

HORAIRES :

Tous les jours H24.

SERVICES RENDUS :

Service d'information de vol et d'alerte, service du contrôle dans les espaces aériens contrôlés traversés.

CONDITIONS D'ÉVALUATION OPERATIONNELLE :

Seuls les opérateurs effectuant du transport inter-hospitalier peuvent participer à l'évaluation sous réserve de disposer :

- d'une autorisation délivrée par la DSAC-NORD-EST et
- d'un protocole d'accord avec le SNA-NORD-EST,

Par ailleurs, les opérateurs concernés devront mettre en place des consignes spécifiques conformes aux prescriptions du protocole établi avec le SNA-NORD-EST.

CONDITIONS D'EXPLOITATION DE L'ITINÉRAIRE :

L'itinéraire IFR Plaine d'Alsace n'est utilisable que par les opérateurs hélicoptères certifiés pour les procédures IFR RNP 0.3.

Hors reconnaissance préalable et maintien de compétence des équipages où il peut être utilisé en VMC sous régime VFR ou IFR, l'itinéraire n'est utilisable qu'en conditions IMC sous régime IFR avec un plan de vol déposé ou, à défaut, avec un plan de vol abrégé transmis par radio téléphonie à l'organisme ATS concerné.

L'établissement des consignes d'exploitation applicables par les équipages est de la responsabilité de l'opérateur.

CONTACTS :

DSAC NORD-EST : Subdivision navigation aérienne - dsac-ne-espaces-aeriens-bf@aviation-civile.gouv.fr
SNA NORD-EST : Subdivision Études et Environnement - etudes-pans-ops.sna-ne.ld@aviation-civile.gouv.fr

CARTE ET TABLEAU DE CODAGE :

ci-après.

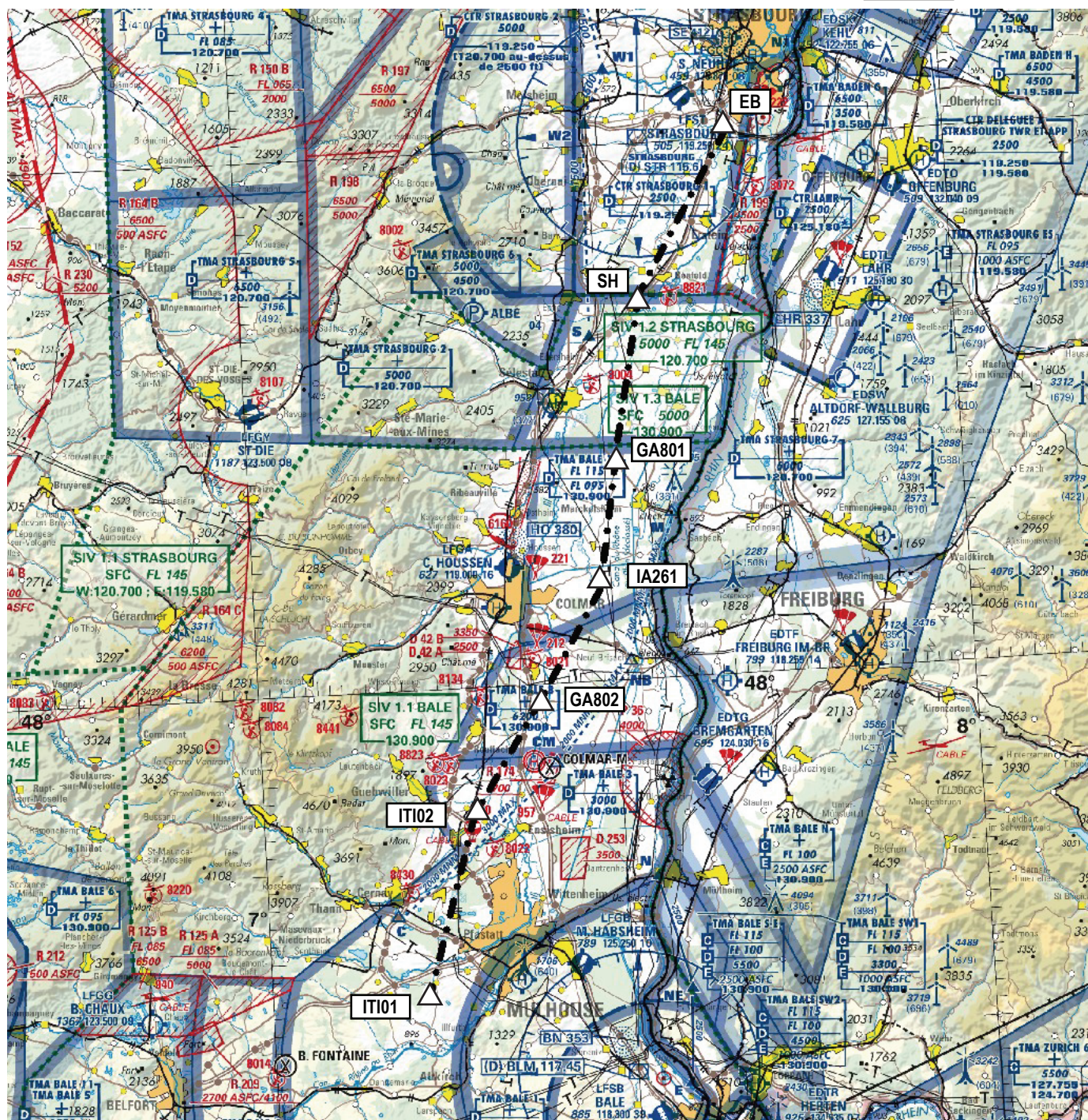
TABLEAU DE CODAGE
Itinéraire IFR hélicoptères basse hauteur en Plaine d'Alsace

ITINERAIRE BASSE HAUTEUR PLAINE D'ALSACE / LOW LEVEL ROUTE PLAINE D'ALSACE																	MAG VAR 01/01/2020 at IA261 (2.4496°E)			
Point caractéristique Significant point		Route VRAIE TRUE track		Route MAG MAG track		Dist (NM)	Limites verticales Vertical Limits		MOCA (ft AMSL)	Série FL FL series		Codage	NAVSPEC	ATC ATC						
Désignation	Coordonnées Coordinates	↓	↑	↓	↑		supérieure upper	Inférieure lower (1)		impair odd	pair even									
△	EB	48°30'30.0"N 007°41'48.0"E																		
		211.0	030.9	209	028	10.50	4000	2100	1800	↓	↑	FB / TF	RNP 0.3	STRASBOURG						
△	SH	48°21'30.0"N 007°33'41.0"E																		
		191.3	011.3	189	009	9.24	4000	2100	1800	↓	↑	FB / TF	RNP 0.3	BALE						
△	GA801	48°12'26.7"N 007°30'58.1"E																		
		189.5	009.5	187	007	7.42	4000	2100	1800	↓	↑	FB / TF	RNP 0.3	BALE						
△	IA261	48°05'08.1"N 007°29'08.1"E																		
		211.8	031.7	209	029	7.05	4000	2100	1900	↓	↑	FB / TF	RNP 0.3	BALE						
△	GA802	47°59'08.4"N 007°23'36.2"E																		
		212.8	032.7	210	030	7.58	3000	2100	2000	↓	↑	FB / TF	RNP 0.3	BALE						
△	ITI02	47°52'46.0"N 007°17'30.0"E																		
		197.0	017.0	195	015	10.27	3000	2200	2200	↓	↑	FB / TF	RNP 0.3	BALE						
△	ITI01	47°42'57.0"N 007°13'03.0"E																		
		(1) MFA : Minimum En-Route Altitude																		

ITINERAIRE IFR HELICOPTERES BASSE HAUTEUR EN PLAINE D'ALSACE

Déclinaison magnétique au 1^{er} janvier 2020
 au waypoint IA261 (48°05'08.1"N, 007°29'08.1"E) : 2.4496°E

RNP 0.3



Extrait carte OACI au 1/500 000 édition 2020 IGN